

La-Vie-Scolaire.fr

Manuel d'utilisation

Portail Web - Elève

Edition 25/07/14



Le River Side - 45 avenue Leclerc - 69007 Lyon
Tél. 04 72 56 27 27 - Fax. 04 78 37 18 17

www.axess-education.fr

Table des matières

I.	Accès et Accueil	3
	A. Accéder au site La-Vie-Scolaire.fr	3
	B. Espace d'accueil	3
II.	Messagerie interne	4
III.	Consultation des emplois du temps.....	6
IV.	Consultation des absences	7
	A. Les absences	7
	B. Les retards.....	7
	C. Les punitions et sanctions	8
V.	Consultation des notes	9
	A. Bulletins et relevés de notes	9
	Bulletins	9
	Relevés de notes	9
	B. Brevet	9
	C. Livret de compétence.....	10
	D. Compte rendu du conseil de classe	10
	E. Remarques des professeurs.....	10

I. Accès et Accueil

Pour accéder au site La-Vie-Scolaire.fr de votre établissement, vous devez être en possession de l'URL du site La-Vie-Scolaire.fr de votre établissement, ainsi que de votre Identifiant et Mot de passe. La personne gestionnaire de la Solution La-Vie-Scolaire.fr dans votre établissement vous délivrera ces informations.


A. Accéder au site La-Vie-Scolaire.fr

Pour accéder au site La-Vie-Scolaire.fr de votre établissement

1. Ouvrez votre navigateur internet (Internet Explorer, Mozilla Firefox, ou autres).
2. Saisissez l'URL du site La-Vie-Scolaire.fr fournit par votre établissement.
3. Saisissez votre Identifiant et Mot de passe.
4. Cliquez sur *Se connecter*.

Vous accédez alors au site La-Vie-Scolaire.fr avec votre compte utilisateur.

En haut à gauche, vous visualisez le logo, le nom de l'établissement et à droite votre nom suivi entre parenthèses de votre profil d'accès.

Vous pouvez si vous le souhaitez modifier votre mot de passe en passant la souris sur  en haut à droite de l'écran et cliquant sur [Changer mon mot de passe](#).

L'icône  vous déconnecte du portail web La-Vie-Scolaire.fr. Vous revenez ainsi sur la page d'identification.

B. Espace d'accueil

L'onglet Accueil est la première page à laquelle vous accédez après votre identification.

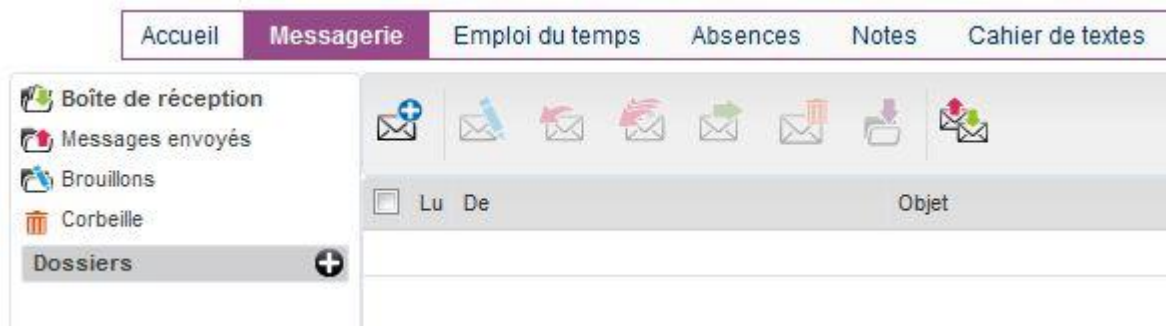
Cette page permet à l'établissement, s'il le souhaite, de vous communiquer des informations sur l'accueil, l'actualité et les événements.

Vous accédez également à la visualisation des carnets des classes.


II. Messagerie interne

La-Vie-Scolaire.fr met à disposition une messagerie interne pour permettre aux différents utilisateurs d'échanger.

Si vous ne visualisez pas l'onglet Messagerie sur le portail La-Vie-Scolaire.fr, cela signifie que l'établissement a choisi de ne pas rendre disponible cet outil.



Pour envoyer un message

1. Cliquez sur l'onglet « Messagerie ».
2. Cliquez sur  et cliquez sur « A ».
3. Recherchez les utilisateurs en sélectionnant le profil et/ou la classe puis cliquez sur Rechercher.

Recherche d'utilisateurs ou de groupes ✕

Chercher des : Utilisateurs Groupes d'utilisateurs

Profil :

Classe/Groupe :


Mot clé :

<input type="checkbox"/>	Nom prénom	Profil
<input checked="" type="checkbox"/>	AFFOYET Céline (3G 1)	Elève
<input type="checkbox"/>	AROBIN Yohann (3G 1)	Elève
<input type="checkbox"/>	ASTEUR Kevin (3G 1)	Elève
<input type="checkbox"/>	AUT Virginie (3G 1)	Elève
<input type="checkbox"/>	BIROLLET Timothé (3G 1)	Elève
<input type="checkbox"/>	BRENAUT Guillaume (3G 1)	Elève
<input type="checkbox"/>	CANTHET Lucie (3G 1)	Elève
<input type="checkbox"/>	CARTHOD Arissa (3G 1)	Elève

4. Cochez les personnes auxquelles le message est adressé puis cliquez sur Ajouter.
5. Rédigez l'objet et le corps du message puis cliquez sur Envoyer.

Pour configurer la messagerie

1. Cliquez sur l'onglet « Messagerie ».





2. Cliquez sur  en haut à droite de l'écran.
3. Vous allez pouvoir renseigner votre adresse de messagerie personnelle dans laquelle vous recevrez également les messages qui vous sont envoyés dans la messagerie interne de La-Vie-Scolaire.fr.

Remarque

Vous avez la possibilité de créer des dossiers pour ranger votre correspondance.

III. Consultation des emplois du temps

La-Vie-Scolaire.fr vous permet de consulter votre emploi du temps.

L'emploi du temps affiché est par défaut celui de la semaine en cours. Vous pouvez consulter l'emploi du temps d'autres semaines en cliquant sur les liens  et  ou bien en cliquant sur  Aller à . A tout moment vous pouvez revenir sur l'emploi du temps de la semaine en cours en cliquant sur  .

Pour consulter votre emploi du temps

1. Cliquez sur l'onglet « Emploi du temps ».
2. L'emploi du temps de la semaine s'affiche.

IV. Consultation des absences

A. Les absences

Vous pouvez consulter vos absences.

La consultation se fait soit de façon annuelle avec le calendrier des absences, soit sous forme de liste mensuelle qui vous indique précisément les plages horaires d'absences de votre enfant.

Remarques

Dans le calendrier annuel des absences, le détail des absences du jour peut être obtenu en passant la souris sur la case en question.

La légende de vos absences (couleur, libellé) apparaît en bas du calendrier.

Pour	Procédez ainsi
Consulter vos absences - vue annuelle	Cliquez sur l'onglet « Absences ». Dans le menu « Elève », choisissez « Calendrier des absences ».
Consulter vos absences - vue mensuelle	Cliquez sur l'onglet « Absences ». Dans le menu « Elève », choisissez « Absences par mois ».

B. Les retards

Vous pouvez consulter vos retards.

La consultation se fait soit de façon annuelle avec le calendrier des absences, soit sous forme de liste mensuelle qui vous indique précisément vos retards.

Remarques

Dans le calendrier mensuel ainsi que dans le calendrier annuel des retards, le détail des retards du jour peut être obtenu en passant la souris sur la case en question.

La légende des motifs de retards (couleur, libellé) apparaît en bas du calendrier.

Pour	Procédez ainsi
Consulter vos retards - vue annuelle	Cliquez sur l'onglet « Absences ». Dans le menu « Elève », choisissez « Calendrier des retards ».
Consulter vos retards - vue mensuelle	Cliquez sur l'onglet « Absences ». Dans le menu « Elève », choisissez « Retards par mois ».

C. Les punitions et sanctions

Vous pouvez consulter les éventuelles vos punitions ou sanctions.

Pour

Consulter vos punitions et sanctions

Procédez ainsi

Cliquez sur l'onglet « Absences ».


Dans le menu « Elève », choisissez « Punitions et sanctions ».

V. Consultation des notes

A. Bulletins et relevés de notes


Bulletins

La-Vie-Scolaire.fr vous permet de consulter et imprimer vos bulletins de notes.

Pour	Procédez ainsi
Consulter un bulletin	<p>Cliquez sur l'onglet « Notes ».</p> <p>Dans le menu « Elève », choisissez « Bulletin de notes ».</p> <p>Choisissez la période voulue.</p>
Imprimer un bulletin de notes	<p>Sur la page du bulletin de notes voulu, cliquez sur </p>


Relevés de notes

La-Vie-Scolaire.fr vous permet de consulter et imprimer vos relevés de notes.

Pour	Procédez ainsi
Consulter un relevé de notes	<p>Cliquez sur l'onglet « Notes ».</p> <p>Dans le menu « Elève », choisissez « Relevé de notes ».</p>
Imprimer un relevé de notes	<p>Sur la page du relevé de notes voulu, cliquez sur </p>


B. Brevet

Vous pouvez consulter et imprimer votre fiche scolaire du brevet.

Pour	Procédez ainsi
Consulter une fiche scolaire de brevet	<p>Cliquez sur l'onglet « Notes ».</p> <p>Dans le menu « Elève », choisissez « Brevet ».</p>
Imprimer une fiche scolaire de brevet	<p>Sur la page de la fiche scolaire de brevet de l'élève voulu, cliquez sur </p>

C. Livret de compétence

Vous pouvez consulter et imprimer votre livret de compétences.

Pour	Procédez ainsi
Consulter votre livret de compétences	<p>Cliquez sur l'onglet « Notes ».</p> <p>Dans le menu « Elève », choisissez « Livret de compétences ».</p>
Imprimer un livret de compétence	<p>Sur la page du livret de compétences de l'élève voulu, cliquez sur </p>

D. Compte rendu du conseil de classe

La-Vie-Scolaire.fr vous permet de consulter le compte-rendu de votre conseil de classe.

Pour	Procédez ainsi
Consulter les comptes-rendus de conseil de classe	<p>Cliquez sur l'onglet « Notes ».</p> <p>Dans le menu « Classe », choisissez « Compte-rendu du conseil de classes ».</p> <p>Sélectionnez la période voulue.</p>

E. Remarques des professeurs

Tous les professeurs peuvent saisir des remarques (conseils, commentaires) qui vous sont destinées, et enregistrées période par période. Ces remarques sont différentes des appréciations officielles. Vous seul, en tant qu'élève, voyez ces remarques ainsi que vos parents.

Pour consulter les remarques des professeurs

1. Cliquez sur l'onglet « Notes ».
2. Dans le menu « Classe », choisissez « Remarques des professeurs ».
3. Choisissez la période voulue.